



## **Compte-rendu de la réunion de la commission de suivi de site du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets Ménagers à Vitré.**

Le 3 mars 2015, s'est tenue, sous la présidence de M. Jean-Yves FRAQUET, Sous-Préfet de Fougères-Vitré, la réunion annuelle de la commission de suivi de site (C.S.S) du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets Ménagers à Vitré.

### **Participants :**

#### Collège des représentants des collectivités territoriales :

M. Jean-Pierre LEBRY, adjoint au maire de Vitré

#### Collège des représentants des associations et riverains :

M. Paul PÉGEAUD, association Eaux et Rivières de Bretagne

M. Michel BARRE, association Vivre à Argentré

M. Jean-Marie RUPIN, riverain

#### Collège de l'exploitant :

M. Jean-Luc GERGAUD, directeur du site C.V.E.D.M

M. Olivier DEBRUYNE, responsable d'usine

M. Yves HISOPE, président du SMICTOM

#### Collège des représentants de l'Etat :

M. Christian ENFRIN, ARS-DT 35, pôle Santé Environnement

M. Frédéric RIVOALAN, DREAL – UT 35

#### Collège des salariés :

M. Loïc GODIN, responsable de conduite

#### Personnalité qualifiée :

Lieutenant Roger LÉCRIVAIN, SDIS 35 – Service prévision-opération

#### Participaient également à la réunion :

M. David BESNIER, responsable SMICTOM sud-est 35

M. Philippe GIRAUDEAU, directeur d'Air Lichens

#### Secrétariat :

Mme Nadège BRASSELET, sous-préfecture de Fougères-Vitré

\* \* \*

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 3 JUIN 2014**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

M. HISOPE rappelle qu'une réflexion est en cours afin de remplacer le centre de traitement actuel, qui est vieillissant.

Il précise que le traitement des déchets de Fougères-Vitré s'effectuera dans le même centre de tri, pour un bassin de vie d'environ 220 000 habitants.

## **LE BILAN D'ACTIVITÉ.**

Aucune modification contractuelle sur l'année 2014.

### **1. Exploitation.**

25 986 tonnes de déchets ont été traités en 2014. L'unité a fonctionné pendant 7858 heures.

Électricité utilisée : 1791 MWh, dont 1061 MWh achetés.

Gaz consommé : 339 634 MWh.

310 tonnes de chaux et 9 tonnes de charbon actif ont été nécessaires afin de traiter les rejets atmosphériques.

8800 litres de soude et 7200 litres d'acide ont permis le traitement de l'eau alimentaire de la chaudière.

Vapeur produite : 53 986 tonnes en 2014.

Rendement du four : 3,13 tonnes par heure.

Sur 44 858 MWh de vapeur produite, 31 267 MWh ont été valorisés.

Les différents arrêts techniques ont entraîné des sorties de tonnages :

- 347 tonnes vers l'usine SMECO à Pontmain
- 1180 tonnes vers une ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) à Saint-Fraimbault.

#### **Évolution des tonnages sortants :**

Pour l'année 2014 :

- 4176 tonnes de mâchefers
- 1071 tonnes de REFIOM
- 798 tonnes de métaux
- 18,80 tonnes de bétons réfractaires (chaque année, on renouvelle certaines parties de béton).
- 25,98 tonnes de boues provenant du nettoyage des bassins.

Le président souhaite savoir si l'âge de cette installation entraîne une moindre rentabilité comparée à des usines plus récentes.

M. GERGAUD précise que l'installation de Vitré traite en majorité des ordures ménagères (85%). Malgré le vieillissement de l'usine, les ratios restent bons, comparables à d'autres usines équipées d'un four équivalent. L'outil n'est pas vétuste malgré son âge. Il rappelle que le SMICTOM a investi au bon moment afin de maintenir la disponibilité et la qualité de l'équipement.

M. RIVOALAN ajoute que l'inspection de la DREAL s'est déroulée fin 2014 et n'a pas relevé d'observations majeures.

#### **Évolution de la part des déchets entrants depuis 2009 :**

Légère augmentation de la part des ordures ménagères en 2014 : 22 491,75 tonnes.

Part des déchets d'activité économique (déchets du SMICTOM incinérables et refus de tri) : 3494,48 tonnes.

#### **Tonnages sortants pour l'année 2014 :**

- mâchefers : 4176 tonnes, en augmentation.
- REFIOM : 1071 tonnes, en légère diminution (s'explique par la hausse du tonnage des mâchefers).
- métaux : 798 tonnes, en augmentation (fonction du contenu des déchets).

#### **Les incidents et pannes d'exploitation.**

Ils ont été répartis en 3 catégories :

- les arrêts inférieurs à 2 heures : 9,5 heures, liés à des aléas d'exploitation normaux.
- les arrêts compris entre 2 et 5 heures : 12 heures cumulées sur l'année.
- les arrêts supérieurs à 5h : aucun pour 2014.

Au total, on relève 21,50 heures de pannes pour un total de 7858 heures de fonctionnement de l'installation.

Le site a un taux de disponibilité important de 89,7 %. Le rendement du four a été maintenu.

#### **Les formations du personnel.**

- habilitations diverses : électricité, chariot élévateur, incendie...
- formations sécurité
- formations métiers, sur les outils utilisés au quotidien (Gmao)
- formation maintenance (régulation...)
- plan de prévention

#### **Les principaux travaux effectués en 2014 :**

- comme chaque année, changement de béton et de briques réfractaires ;
- contrôle des roulements et paliers du four ; réparation des fissures sur la chaudronnerie. Ces contrôles et réparations sont liés à l'ancienneté de l'installation ;
- changement des chaînes de l'extracteur mâchefer ;
- changement des tubes du refroidisseur des fumées (important en terme de coût et de temps de travail) ;
- aménagement des bureaux pour la maintenance ; mise en place de postes informatiques ;
- remise en état et aménagement des vestiaires ;
- renforcement du système de caméra de surveillance.

## **2. Environnement.**

L'entreprise est certifiée ISO 14001 depuis juin 2009. Le CVED de Vitré s'est fixé 5 engagements pour la période 2014-2015 :

1. Augmenter la valorisation énergétique.
2. Renforcer la protection du site vis à vis du risque incendie. Projet d'implantation de caméras supplémentaires. Un exercice incendie est également prévu prochainement, en collaboration avec le SDIS.
3. Meilleure maîtrise du zéro rejet aqueux sur le site, par le nettoyage et le contrôle des réseaux.
4. Améliorer la communication sur l'activité de l'entreprise par des échanges avec le SMICTOM, la tenue annuelle de la commission de suivi de site...
5. Prévenir et diminuer les risques d'accident des salariés et des entreprises intervenantes. L'établissement du plan de prévention est un de ces outils. L'objectif est d'atteindre « 0 accident ».

#### **L'efficacité énergétique de la société : 59,01 %.**

Nouveauté 2014 : mise en place d'un compteur d'auto-consommation énergétique (1408 MWh).

M. HISOPE rappelle l'objectif de 60 % à atteindre, afin d'économiser les 125 000 € par an de TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). Il précise qu'à l'origine, cet équipement avait été créé avec pour mission de détruire les déchets, et non pas pour produire de l'énergie, d'où la difficulté à atteindre les 60 % d'efficacité énergétique.

#### **Les gaz à effet de serre (GES) pour l'année 2014 :**

GES produits par le site : 7446 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (2013 : 7318)

GES évités par la production d'énergie pour la collectivité et les entreprises de Vitré : 9041 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (2013 : 9006).

L'entreprise évite plus de GES qu'elle n'en produit.

#### **Le contrôle des émissions atmosphériques :**

Les valeurs relevées sont conformes à l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

#### **Le contrôle des mâchefers produits en 2014 :**

Certains résultats non conformes ne permettent pas la valorisation. Ces mâchefers non valorisables sont envoyés pour stockage vers l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Saint-Fraimbault.

### La communication :

- visite des nouveaux élus du SMICTOM soit 80 visiteurs ;
- visites scolaires : 43 classes soit 1100 élèves sensibilisés. Nouveauté pour l'année 2014 : dans le cadre des Temps d'Activité Pédagogiques (TAP), mise à disposition, dans les mairies, d'une mallette de formation retraçant « la vie du déchet », afin d'augmenter le nombre d'élèves formés.

## LE BILAN DES SURVEILLANCES ENVIRONNEMENTALES PAR LES LICHENS

M. Philippe GIRAUDEAU, directeur de la société Air Lichens présente les résultats de la surveillance environnementale.

Il rappelle l'utilité des lichens dans le suivi de la qualité de l'air. En effet, ces organismes sont très sensibles, précis et réagissent en amont des risques d'impacts sanitaires, avec une marge de manœuvre très importante.

Cette surveillance environnementale a pour objectif le suivi des retombées de dioxines et de furanes grâce aux lichens. La présence de ces deux substances dans les lichens est interprétée par :

- le « bruit de fond » : correspond à la quantité de dioxines et furanes présents dans l'environnement sans source référencée.
- Les « valeurs seuils » : permettent de mesurer l'importance de l'impact.

Les prélèvements sont effectués sur 4 sites : Les Rochers, La Motte, La Piletière et Les Perrines.

### Résultats pour l'année 2014 :

Diminution générale des dioxines et furanes ambiants. Pour les retombées métalliques, 13 métaux ont été relevés dans les lichens, mais sans aucune relation avec l'usine d'incinération. La circulation automobile ainsi que l'exploitation agricole pourraient expliquer la présence de ces métaux.

### QUESTIONS DIVERSES.

Le lieutenant LÉCRIVAIN souhaite connaître le volume requis pour la défense incendie sur le site.

M. GERGAUD répond que le volume doit être de 2x60 m<sup>3</sup>/heure. Il existe une bouche d'incendie privée ainsi qu'au autre point d'eau situé à côté de l'entreprise Kervalis qui peut également être utilisé.

Le lieutenant LÉCRIVAIN remarque que l'expertise effectuée sur le site fait état d'une capacité de 104 m<sup>3</sup>/heure, soit une défense incendie insuffisante.


M. GERGAUD vérifiera ce point et un bilan de la défense incendie sera exposée lors de la prochaine commission de suivi de site.

M. PEGEAUD distribue, auprès des membres de la commission, un dépliant d'information sur les commissions de suivi de site, dépliant élaboré en concertation avec les services de la Préfecture et un certain nombre d'associations du département.

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'ensemble des participants.

Le président,



Jean-Yves FRAQUET